

BAREME ENTRETIEN CITERNE ET FRAIS DIVERS DESTINES AUX CLIENTS PROFESSIONNELS

V2F

Applicable au 1er juillet 2023

(Remplace les barèmes V2F du 1er juillet 2022, V2PPRO du 1er juillet 2017 et TLM du 1er juillet 2016)

1. Prestations techniques pour citerne apparente

€ HT

Prestations	Capacités de 2 t et moins	Capacité de 3,2 t
Mise en place (Pose)	401,78	752,25
Retrait / Déplacement (1)	401,78	892,08
Neutralisation (2)	819,25	1 312,28
Découpage	903,07	1 860,29
Abonnement annuel pour attaches de citerne mobile	90,87	

2. Prestations techniques pour citerne enfouie

€ HT

Prestations	Capacité de 2 t et moins	Capacité de 3,2 t
Mise en place (Pose "Clés en main") (3)	814,21	1 339,91
Evacuation des terres (en option)	381,26	602,06
Intervention d'un « brise roche » (en option)	492,06	709,32
Supplément de remblaiement (terre ou sable) (en option)	492,06	763,40
Dalles de lestage (la paire) (en option)	327,10	327,10
Retrait	831,91	1 561,15
Remblaiement de la fouille après retrait d'une citerne enfouie (matériaux et prestations de services)	637,20	1 062,01
Déplacement (1) - Fouille réalisée par le Client	1 148,30	1 367,25
Déplacement (1) - Fouille et remblaiement réalisés par Butagaz	1 530,37	1 530,37
Neutralisation (2)	819,25	1 312,28

3. Jauge connectée

€ HT

Prestations	
Fourniture et installation de la jauge connectée	216,29
Abonnement annuel pour 1 transmission / semaine (exploitation & maintenance)	50,00
Retrait de la jauge connectée	108,13
Remplacement de la jauge connectée détériorée ou perdue	216,29

Nous consulter pour citerne de capacité unitaire supérieure à 3,2 tonnes

(1) Déplacement à la demande ou du fait du Client (à la même adresse)

(2) Neutralisation : acte technique visant à rendre la citerne impropre à toute réception de gaz liquide

(3) Montant pour la pose "Clés en main" hors option

4. Entretien et sécurité de la citerne

€ HT

Prestations	Capacités de 2 t et moins	Capacité de 3,2 t
Entretien et rendez-vous technique de la citerne propriété Butagaz (dans un délai de 60 mois maximum)	85,57	85,57
Entretien et rendez-vous technique de la citerne propriété Client (coût annuel)	85,57	163,10
Requalification décennale de la citerne propriété Client	1 048,20	1 968,43

5. Autres prestations

€ HT

Prestations	Capacités de 2 t et moins	Capacité de 3,2 t
Frais pour livraison urgente (livraison sous 3 jours ouvrés pour un minimum de 451 kg de gaz commandés)	60,00	60,00
Déplacement prestataire pour dépannage avec bouteilles de gaz	174,79	174,79
Bilan Sécurité Professionnel (ERP1 à ERP4)	420,90	420,90
Bilan Sécurité Professionnel (ERP5)	368,60	368,60
Transfert du gaz en citerne en clientèle en cas de modification ou d'adaptation de la citerne	152,30	152,30
Repompage du gaz en citerne	358,42	567,82

6. Autres frais (non soumis à la TVA)

€

Prestations	
Indemnité de déplacement pour échec de livraison suite à un refus Client ou défaut d'accès en l'absence du Client	64,88
Indemnité pour non-annulation du mouvement de la citerne	417,47
Indemnité pour résiliation du contrat après expiration du délai légal de rétractation et avant la mise en place de la citerne	552,24
Frais d'ouverture de dossier	91,86
Résiliation anticipée dégressive, calculée au prorata du temps restant à courir avant l'échéance du contrat	918,64
Indemnité forfaitaire applicable pour tout retard de paiement	42,80
Frais de retard de paiement = 3 fois le taux de l'intérêt légal appliqué au montant dû	

7. Services PACK FACILIPRO et PACK ECO PERFORMANCE COLLECTIVITES

€ HT

Abonnements mensuels	
Services Pack en Euros par mois	15,50

8. Services PACK FLEXIPRO (*)

€ HT/t

Echelonnement de la facture	
Paiement en 2 fois à chaque livraison (en € HT/tonne)	14,94

Nous consulter pour citerne de capacité unitaire supérieure à 3,2 tonnes

(*) Sous réserve d'avoir conclu l'avenant option payante "Paiement en 2 fois"